

Canada

Province de Québec

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 8 août 2023 à 19h à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon,	Maire
Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Madame Marie Gagnon, Conseillère	poste n° 2
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Madame Pascale-Sophie Bélanger, Conseillère	poste n° 5

Est absente:

Madame Paulette Lemieux, Conseillère	poste n° 6
--------------------------------------	------------

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

Informations du Maire

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023
- 2.2 Adoption des prélèvements, des comptes payés et à payer au 31 juillet 2023
- 2.3 Adoption de l'état des revenus et dépenses, du journal des salaires et du bilan au 31 juillet 2023

3. Finances, Administration et Ressources humaines

- 3.1 Démission inspectrice municipale

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

- 4.1 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
- 4.2 Octroi glissières de sécurité
- 4.3 Commande de sable-période hivernale

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

- 5.1 Demande d'aide financière-Albatros-Vallée-de-la-Gatineau

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

- 6.1 Reddition de compte PAMVTP volet 2

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

- 7.1 Embauche pompier volontaire cadet
- 7.2 Embauche pompier volontaire

8. Hygiène du milieu & Environnement

8.1 APPUI centre Fillogreen

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AR23-08-093

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, monsieur Gaétan Guindon, constate qu'il y a quorum et que 7 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h00.

MD AR23-08-094

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance ordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR23-08-095

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 2023

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023 et qu'aucune modification n'est apportée;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Pascale-Sophie Bélanger
Appuyé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR23-08-096

ADOPTION DES PRÉLÈVEMENTS, DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 31 JUILLET 2023

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a effectué la vérification des prélèvements, des comptes payés et des comptes à payer au 31 juillet 2023;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les comptes payés de 39,783.26\$, des prélèvements de 43,325.57\$, les comptes à payer de 19,009.79\$ ainsi que les salaires

Août 2023 Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Denholm

nets payés de 44,357.80\$ en date du 31 juillet 2023 pour les chèques n^{os} 4110 à 4161, les prélèvements n^{os} 772 à 785 et les salaires nets du mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD AR23-08-097

ADOPTION DU RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES, DU BILAN, DU JOURNAL DES SALAIRES ET DES RAPPORTS COMPARATIFS

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du journal des salaires, du rapport des revenus et dépenses, du bilan et des rapports comparatifs au 31 juillet 2023;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU d'adopter le journal des salaires, le rapport des revenus et dépenses, les rapports comparatifs et le bilan au 31 juillet 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

MD-AR23-08-098

DÉMISSION INSPECTRICE MUNICIPALE

ATTENDU QUE l'inspectrice municipale Madame Élyse Boucher a avisé la municipalité par écrit le 7 août 2023 qu'elle remettait sa démission pour des raisons d'ordre personnelles;

ATTENDU QUE la fin d'emploi sera effective le 1^{er} septembre;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Denholm accepte la démission de Madame Élyse Boucher et lui souhaite le meilleur dans ses projets à venir.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

VOIRIE

MD AR23-08-099

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ACCÉLÉRATION

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

ATTENDU QUE ce conseil doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE ce conseil choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE ce conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Richard Poirier
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU QU' il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Denholm autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Sara Turpin, Directrice Générale, Greffière-trésorière intérimaire est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

MD-AR23-08-100

OCTROI CONTRAT GLISSIÈRES SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT QUE le besoin d'installer et/ou réparer des glissières de sécurité sur le chemin Paugan et sur le chemin Kelly;

CONSIDÉRANT l'offre de service d'installation de glissières de sécurité usagées de l'entreprise NPL de seize mille cent soixante-treize et soixante-huit, (16 173.68 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que l'entreprise NPL est la seule entreprise ayant produit une soumission à l'aide de glissières usagées réduisant les frais;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'octroi du contrat de gré à gré pour l'installation de glissières de sécurité usagées de l'entreprise NPL de seize mille cent soixante-treize et soixante-huit, (16 173.68 \$) plus les taxes applicables;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MD-AR23-08-101

VOIRIE HIVER - COMMANDE DE SABLE AB-10

ATTENDU QUE la municipalité a besoin de six mille (6 000) tonnes métriques (TM) de sable AB-10 pour effectuer le sablage des routes pour la période hivernale;

ATTENDU QUE la municipalité a reçue 2 soumissions, soit 7,90\$ par tonne métrique de Sablière VGF et de 9,75\$ de Sablière Fleury;

ATTENDU QUE la Sablière VGF est une entreprise locale;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Pascale-Sophie Bélanger
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la Municipalité de Denholm autorise l'achat de six mille (6000) tonnes métriques de sable AB-10 de Sablière VGF, et ce, au prix 7,90 \$ par tonne métrique (TM).

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS & CULTURE

MDAR23-08-102

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ALBATROS VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

ATTENDU QUE, l'organisme Albatros de la Vallée-de-la-Gatineau est un service bénévole et gratuit d'accompagnement des enfants, des adultes et des aînés gravement malades, en soins palliatifs et en fin de vie, et de leurs proches ;

ATTENDU QUE, la municipalité a reçu une demande de soutien financier de l'organisme Albatros de la Vallée-de-la-Gatineau ;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU de faire un don de 200 \$ à l'organisme Albatros de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MD-AR23-08-103

REDDITION DE COMPTE, PAMVTP VOLET 2 DOSSIER V2-2022-15

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Denholm a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application du Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public, le projet d'aménagement de sentiers pédestre au parc des Chutes;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la reddition de compte doit être transmise au ministre au plus tard le 31 août 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité de Denholm transmet au ministère les pièces justificatives suivantes :

- Un rapport final décrivant l'utilisation de la subvention;
- La description de l'activité réalisée, les résultats obtenus, les factures, les coûts réels de l'activité et les renseignements nécessaires à la mesure des indicateurs de résultats identifiés par le ministre;
-

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ QUE le conseil municipal de la municipalité de Denholm autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux

admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les membres du conseil que le rapport sur les activités du mois de juillet 2023 du Service incendies sera présenté le mois prochain.

MA-AR23-08-104

EMBAUCHE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT les besoins de pompiers au sein du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie intérimaire Monsieur Martin Lafrenière, d'embaucher Monsieur Jean-Sébastien Renaud à titre de pompier cadet;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean-Sébastien Renaud aura 18 ans avant la fin de l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean-Sébastien Renaud n'a pas l'âge requise afin de suivre la formation de pompier, il sera exclu du périmètre de sécurité incendie jusqu'à l'âge majeur et l'obtention de sa formation de pompier;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Zakary Armstrong

Appuyé par Marie Gagnon

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de monsieur Jean-Sébastien Renaud à titre de pompier cadet sur appel au salaire horaire de 17.00 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

MA-AR23-08-105

EMBAUCHE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT les besoins de pompiers au sein du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur incendie intérimaire Monsieur Martin Lafrenière, d'embaucher Monsieur Nicolas Constantineau;

POUR CES MOTIFS, il est

Proposé par Richard Poirier

Appuyé par Paul Brouillard

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de monsieur Nicolas Constantineau à titre de pompier sur appel au salaire horaire de 17.00 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté.

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

MD-AR23-08-106

APPUI AU CENTRE FILLOGREEN

CONSIDÉRANT QUE le centre FilloGreen est une entreprise située dans le parc industriel du Pontiac plus précisément dans la Municipalité de Litchfield, Québec, et

Août 2023 Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Denholm

dont les activités se concentrent sur le tri, le traitement, le recyclage et la valorisation des matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD)

CONSIDÉRANT QUE FilloGreen est titulaire d'un certificat d'autorisation délivré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre des changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que la MRCVG ait compétence en ce qui a trait à l'enfouissement et le transport des matières résiduelles sur son territoire, le conseil est d'avis qu'en acheminant les matières au site de FilloGreen, les municipalités locales bénéficieraient d'une importante baisse des frais de transport;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Denholm appuie le Centre FilloGreen dans sa démarche auprès du ministère pour l'obtention d'une autorisation afin de recevoir les déchets domestiques sur son site de Litchfield.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

DIVERS ET CORRESPONDANCE

Note au procès-verbal

Le Maire informe les conseillers que la prochaine réunion ordinaire de conseil sera le mardi le 12 septembre 2023 à la salle municipale à 19h.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu.

MD AR23-08-107

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Pascale-Sophie Bélanger

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h34

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Gaétan Guindon, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Et j'ai signé ce 8^e jour d'août 2023

Gaétan Guindon, Maire
Municipalité de Denholm

Août 2023 Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Denholm

Je soussigné, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière intérimaire de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8^e jour d'août 2023

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
intérimaire
Municipalité de Denholm

